

# Europe, territoires, frontières et cultures

*Une conférence de Guy Saez, directeur de recherche au CNRS en France, dans le cadre du cycle de conférences « Quel place pour la/les cultures dans la société ? », faite le 22.11.2006 au Centre culturel de rencontre Abbaye de Neumünster, transcrite par les soins de forum avec l'aimable accord et soutien des organisateurs réunis dans la plate-forme forumcultures.*

Lorsque nous parlons de régions, de grandes régions, d'espaces transfrontaliers, d'intercommunalité ou de métropole, de quoi parlons-nous ? Et quel est à cet égard le rôle de la culture dans la construction de ces nouveaux territoires : d'abord je vais essayer de voir cette construction territoriale avec l'inflation sémantique qui l'accompagne, ensuite je verrai plus principalement un territoire, le territoire transfrontalier qui nous intéresse ce soir. Pourquoi d'ailleurs parler de territoire transfrontalier ? Est-ce que cette notion est une réalité ? Puis je terminerai avec une conclusion où j'essaierai de rendre un peu moins brumeuse ces conceptions de société interterritoriale et interculturelle.

## Le fait territorial

Il y a une quinzaine d'années, un de mes collègues a écrit un livre avec un titre un peu péremptoire et définitif : *La fin de territoire*. Depuis on ne parle plus que de territoire. En réalité, mon collègue n'était pas totalement à côté de la plaque. Il voulait essentiellement parler de la fin des territoires nationaux. C'est effectivement parce qu'il y a un problème, une crise éventuellement, du territoire national que l'on peut voir apparaître une efflorescence extraordinaire de nouveaux territoires. Je pense que si on essaie de prendre la question par un autre bout peut-être on comprend mieux cette efflorescence et l'apparent désordre qu'elle génère. Lorsque André Malraux est arrivé au ministère des Affaires culturelles en 1959, il avait une espèce de slogan « Il faut faire disparaître le mot hideux de

province ». Les provinciaux ne trouvaient ça pas toujours flatteur, parce que pour eux la province n'était pas forcément quelque chose de hideux, ça pouvait même être très agréable, très beau. Enfin, c'était une vision parisienne consistant à considérer qu'à Paris il y avait de la culture et qu'ailleurs il n'y en avait pas et que le rôle d'un ministère était justement d'apporter la culture parisienne au petit français du fond de la province. Je crois qu'aujourd'hui le mot qu'il faudrait faire disparaître ce n'est pas le mot province, mais c'est le mot périphérie. Ce qui est en train de se passer, ce n'est pas la fin de la province, mais c'est la fin des périphéries et de manière plus précise peut-être la fin du rapport particulier qui existait jusqu'à

Guy Saez

Mur de maison à Berlin



**Le rapport entre une capitale et son arrière-pays, le rapport entre un pouvoir centralisé et des pouvoirs locaux laissés plus au moins à l'abandon, c'est ce rapport-là qui me semble être aujourd'hui en cause.**

---

**Le rapport entre une capitale et son arrière-pays, le rapport entre un pouvoir centralisé et des pouvoirs locaux laissés plus au moins à l'abandon, c'est ce rapport-là qui me semble être aujourd'hui en cause.**

---

présent et qui était fondateur de l'État-nation, c.-à-d. du rapport entre centre et périphérie. Le rapport entre une capitale et son arrière-pays, le rapport entre un pouvoir centralisé et des pouvoirs locaux laissés plus au moins à l'abandon, c'est ce rapport-là qui me semble être aujourd'hui en cause. La globalisation fait que n'importe quel point du monde peut devenir central, peut devenir un nœud de communication, un nœud de production, un nœud d'échanges. Voilà un premier aspect du débat qui est le nôtre.

Ce débat se décline évidemment selon des logiques qui ne sont pas toutes cohérentes entre elles. Il y a une manière de considérer le territoire dans une logique purement économique. Alors le territoire serait essentiellement le lieu où se concentre la productivité et un ensemble de relations entre agents économiques luttant dans une compétition internationale pour s'assurer une place économique, une grosse production économique de leur territoire. Il y a aussi une autre logique qui est plus sociologique, où le territoire pourrait être considéré et même cartographié d'une certaine façon comme l'espace des flux, des rencontres, l'espace des convivialités entre les personnes qui habitent là. A partir d'un certain niveau de densité de ces échanges, on pourrait peut-être penser qu'il y a une forme de territorialisation. Et à partir du moment où ces échanges se passant sur un territoire particulier donnent naissance à des images du territoire, à des représentations partagées d'un même territoire, à ce moment-là on pourrait avoir une logique non seulement sociologique de contact et d'échange, mais aussi une logique de représentation, une logique symbolique du territoire. Et puis la troisième logique qu'on ne peut pas totalement passer sous silence, c'est la logique politique. Cette logique politique du territoire était conçu jusqu'à présent comme une forme d'imposition d'un pouvoir dans un espace circonscrit dans lequel le pouvoir légitime avait le monopole de la contrainte, le monopole de la violence légitime. C'est la définition particulière de ce qui est un territoire. Le territoire c'est le lieu politique où s'exerce une contrainte qui est un monopole légitime, c.-à-d. accepté par les citoyens et médiatisé par différentes formes et notamment chez nous par l'élection.

Ces trois logiques sont tout à fait intéressantes à considérer dans l'espèce de modification ou de glissement qui a eu lieu aujourd'hui dans cet espace mondialisé dont je parlais tout à l'heure. Ces trois logiques ont amené les responsables, les agents publics, les responsables politiques mais aussi les membres de la société civile et les organisations non gouvernementales à envisager leur relation d'une manière différente. Le fait territorial aujourd'hui ne peut plus se comprendre à travers le commandement ou à travers le monopole de la violence légitime, des productivités ou même des échanges entre les individus. Il faut

aussi le voir à travers les modalités nouvelles d'action collective qu'il fait apparaître. Ces modalités nouvelles d'action collective, pour aller vite, je dirais qu'elles sont d'abord transversales, c.-à-d. qu'il y a une nécessité d'avoir une vision transversale de la politique. Transversal veut dire lié à un ensemble de sphères qui sont entremêlées les unes aux autres : le politique se mêle à l'économique, se mêle au social et ainsi de suite. On n'a plus simplement une politique économique à côté d'une politique sociale, à côté d'une politique d'urbanisation ou d'une politique des transports. La territorialisation est principalement le fait de la transversalisation des actions possibles et de l'ensemble des agents qui agissent dans l'espace public. Premier caractère donc : la transversalité.

Deuxième caractère: la contractualisation. Nous ne sommes plus dans un moment où la loi, le règlement peuvent définir et contraindre les attitudes ou comportements des individus. Nous sommes au contraire dans un monde dans lequel nous devons faire des contrats, des *deals*. Nous devons „dealer“ pour la bonne cause. Il est tout à fait important de voir que les échanges ont lieu sur cette base de contractualisation. Cette contractualisation suppose premièrement de la confiance. Sans confiance il n'y a pas de contractualisation. Deuxièmement, c'est un projet commun, un accord de volonté sur un projet commun. Faire des contrats, c'est bien, mais coopérer, c'est institutionnaliser le contrat dans la durée, faire en sorte qu'on soit capable de faire des tours de table productifs entre partenaires différents, entre partenaires qui peuvent d'ailleurs avoir des ressources politiques, économiques différentes, qui peuvent avoir éventuellement des visions de l'avenir différentes, mais pour lesquels il est plus important de coopérer que d'imposer sa propre vision de l'avenir. Il est donc plus important d'agir ensemble que de se projeter seul dans l'avenir. Je crois que nous avons avec ces quelques caractères – transversalité, coopération, contractualisation – un nouveau système qu'on ne va plus appeler un système de gouvernement, mais qu'on va appeler un système de gouvernance. C'est ce système qui se met en place aujourd'hui. Cette fin de la périphérie fait apparaître en pleine lumière ceux qui étaient justement périphériques, c.-à-d. délaissés voire cachés, en tout cas dévalorisés. Ce mouvement tente de donner de l'importance à la périphérie.

Il y a une autre élément essentiel à mes yeux dans ce mouvement. Non seulement le rapport entre centre et périphérie fait apparaître de nouveaux territoires sur la scène et nuance le rôle des anciens territoires comme l'État, mais aussi des attitudes nouvelles, des comportements nouveaux, l'assurance nouvelle que peuvent avoir les gens qui vivent dans les périphéries ou qui vivent en périphérie. Ça fait aussi apparaître sous un jour nouveau le fait que ces gens-là pensent la créati-

tivité intellectuelle, s'expriment d'un point de vue artistique, ont des choix, des goûts qui jusqu'à présent étaient considérés comme périphériques et qui avec ce mouvement commencent à apparaître comme étant des attitudes, des opinions, des sentiments, des expressions légitimes. Les enregistrements de ce phénomène ne sont peut-être pas encore tout à fait audibles dans certaines politiques culturelles, mais ils le sont de plus en plus quand même. De plus en plus on voit que les politiques culturelles qui avaient des critères d'excellence, de qualité, d'universalité etc. se mettent à prendre en compte des expressions un peu plus diverses, peut-être un peu plus désordonnées, mais pas moins intéressantes, pas moins créatives, pas moins propres à stimuler les intérêts pour les questions culturelles.

### Le territoire transfrontalier

Dans ce contexte général, comment peut-on qualifier le territoire transfrontalier ? En quoi pourrait-on le distinguer des autres territoires qui sont apparus ces dernières années, comme p.ex. les territoires métropolitains largement fondés sur la coopération de plusieurs pouvoirs communaux ou d'autres territoires qu'en France on appelle des territoires de projet ? Le territoire transfrontalier est typiquement ce territoire qui était auparavant périphérique, et beaucoup d'entre eux étaient des territoires délaissés, des territoires dont la gestion était dirigée à partir de la capitale en raison de leur importance stratégique, p.ex. la grande frontière du Rhin ou la frontière franco-espagnole. Ces frontières étaient des zones de conflits majeurs entre les peuples européens. Et parce que ces zones étaient des zones de conflits majeurs, parce que les intérêts stratégiques des États y étaient touchés, il fallait déposséder les gens qui y vivaient de pratiquement tout pouvoir sur leur espace pour imposer un autre pouvoir qui était généralement un pouvoir militaire. Ce qui se passe avec la création de la Communauté européenne et de l'Union européenne, c'est justement que ces territoires qui étaient en marge des États, qui étaient aux périphéries, deviennent centraux. L'espace rhénan est devenu un espace central de l'Europe. C'est l'histoire qui se retourne vers plusieurs siècles et qui se regarde et finalement rigole. Ce territoire transfrontalier accède aujourd'hui à une certaine lumière. Le problème c'est que la frontière reste quand même un objet difficile à cerner. Il y a des régimes politiques différents de la frontière. Le régime classique de la frontière est celui du gouvernement. Aujourd'hui ce régime tente à être celui de la gouvernance, c.-à-d. un régime de partenariat, un régime de contractualisation entre des pairs et un régime d'aménagement du territoire. C'est un régime où l'État n'est plus le gardien de prison, mais au contraire, c'est un régime où le système relationnel se noue entre des secteurs publics, privés et l'Union européenne. C'est



*Aujourd'hui beaucoup de zones frontalières perdent leur aspect périphérique et souvent stratégique et deviennent centrales.*

un espace dans lequel les politiques publiques qui s'appliquent ne sont plus essentiellement des politiques réglementaires et normatives, mais des politiques qui sont mises en discussion et qui sont polycentriques ou coopératives. Et c'est un territoire qui se pose la question de son identité.

Il est vrai que les comportements culturels de personnes qui vivent dans les espaces transfrontaliers restent largement dépendants des cultures nationales. De ce point de vue il ne faut pas faire de l'évangélisme ni d'ailleurs de volontarisme déplacé. En revanche, il faut prendre les possibilités d'évolution de ces comportements tout à fait au sérieux. Dans une étude sur l'espace rhénan et la coopération transfrontalière entre les villes de Strasbourg, Colmar, Mulhouse et les villes allemandes, on avait remarqué que les Alsaciens français avaient du mal à dire quels étaient leurs intérêts culturels pour ce qui se passait en Allemagne, alors que les Allemands disaient qu'il n'y avait pas de problème pour eux. Ils venaient très volontiers à l'Opéra du Rhin à Strasbourg parce qu'ils trouvaient que la programmation culturelle ou artistique était intéressante. Quand on posait la question aux Français, qui d'ailleurs n'allaient pas à l'opéra, ils n'osaient pas dire que ce qui les intéressait c'était d'aller dans les « Kirmes » en Allemagne ou d'aller au match de foot en Allemagne, parce qu'ils trouvaient une ambiance qu'ils ne trouvaient pas ou ne trouvaient plus chez eux. Je crois que c'est quelque chose qu'il faut méditer. Il faut prendre en compte cette diversité des aspirations culturelles en fonction de la situation des groupes sociaux.

Cette vision culturelle de la frontière peut aussi se faire en termes de symbolisme. Quand j'ai visité, à Luxembourg, le nouveau musée d'art contemporain MUDAM, j'ai eu un choc culturel. Voilà un nouveau symbolisme de la frontière : sur la forteresse même de Vauban se dresse maintenant un centre d'art contemporain. Je trouve que c'est un symbole extraordinaire parce que ça montre à quel

---

**Ce qui se passe avec la création de la Communauté européenne et de l'Union européenne, c'est justement que ces territoires qui étaient en marge des États, qui étaient aux périphéries, deviennent centraux.**

---

**Nous sommes en marche vers un monde complètement nouveau par rapport à celui que nous avons vécu ou dans lequel nous avons pensé nos références.**

point la fonction défensive, la fonction politique, militaire de la frontière, s'est mué avec le temps et par volonté des hommes en un centre d'art qui donne à voir une manière de sentir le monde, une manière de voir le monde à travers les œuvres des artistes qui est complètement nouvelle. Ces symboliques-là ont parfois aussi leurs ruses. L'exemple que je veux donner ici, c'est l'exemple des forteresses du midi et notamment cet ensemble de fortifications dressé entre le Dauphiné et le Piémont sur les Alpes du Sud. Il est intéressant de voir comment les gens du Dauphiné et du Piémont se sont réappropriés ces forteresses qui datent de l'époque de Vauban pour le côté français et de l'époque des ducs de Savoie pour le Piémont. Ces forteresses ont été conçues à l'intérieur de chacun des territoires français et italien contre les populations qui étaient là. Aujourd'hui ces forteresses deviennent des centres d'art, des lieux de rencontre ou des musées auxquels les populations sont associées et pour lesquels il se trouve que la mémoire de ce qu'étaient réellement ces forteresses est en train d'évoluer, ce qui veut dire que les mémoires ne sont pas fixées. Il y a donc un phénomène qu'un philosophe a appelé « l'invention de la tradition ». Il y a des formes d'invention de la tradition qui font évoluer les choses.

### La société interterritoriale

Cette réflexion sur l'évolution générale des territoires, puis sur le fait transfrontalier m'amène à

essayer de préciser ce que j'entends par l'avènement de la société interterritoriale et de la société interculturelle. En réalité, le terme de territoire n'est pas le meilleur pour indiquer ce qui est en train de se passer. Parce que ce qui se passe justement, c'est une forme d'interterritorialité, ce n'est pas l'avènement de nouveaux territoires au sens où ces nouveaux territoires seraient tous autonomes, seraient tous des pouvoirs fonctionnant sur le modèle du territoire de l'État. Si on emploie le terme de territoire avec les références de ce qu'était le pouvoir d'État auparavant, à mon avis on se trompe. L'interterritorialité c'est la coopération, la transversalité, la contractualisation, ça veut dire un certain abandon de souveraineté. Il faut donc concevoir une nouvelle manière de penser le territoire, peut-être faudra-t-il un nouveau mot. Il faudrait concevoir un nouveau territoire dans lequel les attributs du pouvoir et de la domination n'existent plus, ce qui n'est pas facile pour rendre compte de la réalité de cette interterritorialité. Rien ne se fait dans une région urbaine p.ex. dans la région urbaine de Lyon, rien ne se fait si la commune de Lyon ne coopère pas avec le territoire de la commune de banlieue de Saint-Priest, si cette région urbaine ne coopère pas avec la région urbaine de Grenoble et ainsi de suite. Il y a donc bien quelque chose qui est en train de se passer qui est une forme de répartition nouvelle des compétences ou des pouvoirs, qui a quelque chose à voir avec le mécanisme qui est celui de l'Europe.

Il me semble qu'il faut considérer toute action territoriale aujourd'hui comme une action interterritoriale parce que toute action qui se passe sur un territoire donné au sens traditionnel du terme a des répercussions sur un autre territoire et cette action est fortement et normalement dépendante des autres territoires. Cette interdépendance des territoires et des pouvoirs, c'est ça la société interterritoriale. Y a-t-il une borne à cette société interterritoriale ? Je pense qu'il n'y en a pas. Il n'y a pas de bornes. Il y a certainement comme auparavant certains poteaux indicateur, mais ce ne sont plus des barrières. Une société nouvelle dans laquelle l'interterritorialité est la règle a un problème important : cette interterritorialité est fondée sur des coopérations, mais tout le monde ne peut pas coopérer avec tout le monde. Elle est donc fondée aussi sur des formes d'opposition, de conflit, sur des coalitions qui sont en train de se créer. Et l'aventure territoriale qui est en train de se passer en Europe comme en dehors de l'Europe, c'est justement la création de ces nouvelles coalitions territoriales ou interterritoriales qui sont en train de façonner ou de recomposer le monde. Voilà pourquoi je parle de recomposition territoriale, de transition territoriale. Nous sommes en marche vers un monde complètement nouveau par rapport à celui que nous avons vécu ou dans lequel nous avons pensé nos références.



**NATURATA**  
Fair a kooperativ mat de Bio-Bauern

**Äre Spezialist fir Bio-an Demeter-Liewesmëttel**

- 1 Rollingergrund  
Tél.: 44 78 77-33
- 2 Dudelange  
Tél.: 51 47 69
- 3 Ettelbrück  
Tél.: 81 74 22
- 4 Munsbach (OIKOPOLIS)  
Tél.: 26 15 17 33
- 5 Hupperdange (Schanck-Haff)  
Tél.: 99 75 08
- 6 Foetz  
Tél.: 26 54 01 51

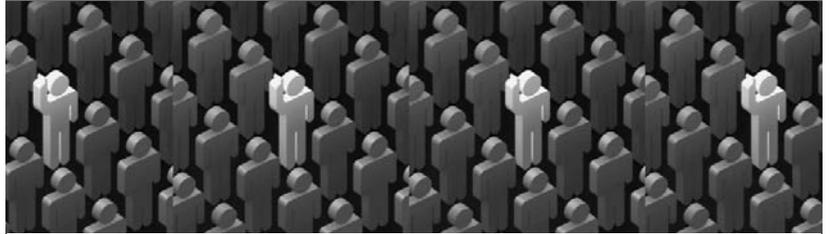
[www.naturata.lu](http://www.naturata.lu)

oiko consulting

## La société interculturelle

Ma dernière considération est pour la société interculturelle. Qu'est-ce qu'est la société culturelle ? Tout à l'heure j'ai déjà indiqué que lorsque des pratiques, des représentations culturelles qui étaient tenues pour périphériques par la culture centrale et dominante commencent à avoir une existence, commencent à être repérées et avoir une certaine dignité dans l'espace public, alors déjà nous avons une forme d'interculturalité, nous avons un échange entre la haute culture et ces cultures-là. Quand on parle d'interculturalité on a évidemment tout de suite en tête l'idée d'échange entre les cultures, l'échange entre la culture allemande et la culture française, la culture européenne et la culture asiatique etc. Mais il faut aussi penser que l'interculturalité est entre les types de cultures, elle est entre les zones dans lesquels s'expriment ces cultures et aussi en nous même. Nous sommes tous le siège de l'interculturalité. Nous avons tous des références culturelles qui sont hybrides, qui sont d'une certaine façon métissées. Aujourd'hui nous ne pouvons plus vivre sans des références – qui sont peut-être plus évidentes pour les générations plus jeunes – comme p.ex. au cinéma d'Hollywood ou à un certain nombre d'artistes qui sont connus dans le monde entier etc. Nous sommes aujourd'hui capables, disent les statistiques de fréquentation des équipements culturels ou disent les analyses de pratiques culturelles en France, mais je pense que c'est partout ailleurs la même chose, d'aller voir une pièce de théâtre intéressante contemporaine et en même temps de nous abêtir devant la télévision pendant deux ou trois heures par jour. Nous sommes capables de travailler sur la nouvelle génération de biotechnologie et en même temps d'aller voir un match de foot. La différence avec ce qui se passait auparavant c'est que maintenant on le dit. C'est la raison pour laquelle je dis que nous, individus, sommes le siège d'interculturalité.

Et donc si nous sommes le siège de cette interculturalité, alors il faut trouver des formes de gestion de cette interculturalité dans les politiques culturelles. Ça s'appelle quelques fois la diversité culturelle. La notion de diversité culturelle qui est devenue un des gros slogans de l'Union européenne. Cette appropriation de la diversité culturelle ou de l'interculturalité aura peut-être encore un peu de mal à s'imposer, mais il me semble qu'elle est en train de s'imposer et donc je crois que lorsque nous aurons fait le croisement entre la société interculturelle et la société interterritoriale, nous aurons un monde beaucoup plus continu, beaucoup plus fluide, qui est sans doute le monde auquel les nouvelles générations aspirent et je pense qu'à partir de là, on aura effectivement tourné une page.



## Diversité culturelle & droits culturels au Luxembourg

### Séminaire et ateliers

Avec :

Jean-Pierre SAEZ,  
directeur de l'Observatoire des politiques culturelles, France

Patrice MEYER-BISCH,  
Chaire UNESCO pour les droits de l'homme et la démocratie, Suisse

Le Luxembourg est un pays multiculturel, cela ne fait aucun doute.

Cette diversité culturelle peut-elle garantir la cohésion sociale d'un pays comme le Luxembourg ? La culture peut être source d'enrichissement mutuel mais également engendrer un repli communautaire ou nationaliste en poussant à son paroxysme le patrimoine (artistique ou linguistique) de sa communauté d'origine.

Par ailleurs, l'accès à la culture pour les minorités tout comme pour les populations marginalisées est-il véritablement reconnu et appliqué ? L'exercice de « droits culturels », à l'instar des droits de l'homme, pourrait l'assurer.

Enfin, la tendance globale à la marchandisation du culturel menace cette même diversité.

De ce constat devrait découler une redéfinition des politiques culturelles. « Luxembourg et Grande Région 2007 » représente un moment particulier pour lancer ce débat citoyen.

Ce séminaire fait suite au cycle de conférences de novembre 2006 « Quelle place pour les cultures dans la société ? ».

Le vendredi 23 mars 2007  
De 9 heures à 18 heures au CCRN

Informations et inscriptions:

Institut de formation sociale  
contact : frederic.mertz@ci.rech.lu  
www.ifs.lu  
tél : (+352) 44 743 339

